

COMMUNE
DE
GRAYE-SUR-MER



Graye-sur-Mer

Informations municipales

Printemps 2011



Editorial du Maire



Au printemps 2010, je vous annonçais un projet d'extension de notre école de Graye-sur-Mer. Un an plus tard, ce projet est devenu réalité.

L'installation dans les nouveaux locaux a eu lieu à cette rentrée des vacances de printemps, pour le plus grand plaisir des enfants, des parents et des enseignants.

Vous allez pouvoir découvrir, dans ce bulletin, les réalisations qui ont été effectuées au cours de cette année. Elles sont nombreuses et importantes mais nous sommes toujours soucieux que ces investissements ne pèsent pas sur votre feuille d'imposition. Après plusieurs années de travaux importants, nous marquons une pause relative en 2011 pour achever les programmes en cours et déjà préparer 2012.

Nous continuons à travailler sans relâche sur notre plan local d'urbanisme. Il s'agit d'une œuvre de longue haleine car nous sommes obligés de répondre aux exigences réglementaires qui évoluent constamment.

Vous pouvez régulièrement prendre connaissance des décisions du conseil municipal en visitant le site Internet www.graye-sur-mer.org

Avec l'équipe municipale, je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous le samedi 28 mai à partir de 10H 30 pour venir visiter avec vos enfants les nouveaux locaux de l'école en présence des professeurs.

Jean-Pierre LACHEVRE

L'intercommunalité en mouvement

La loi de réforme des collectivités territoriales impose à chaque Préfet d'arrêter avant le 31 décembre 2011 un schéma départemental de coopération intercommunale.

Les objectifs de ces schémas sont notamment une couverture intégrale du territoire par des intercommunalités d'au moins 5000 habitants et le rééquilibrage de la solidarité financière. Le regroupement d'intercommunalités existantes est clairement envisagé.

Début avril, le Préfet a sollicité un avis des communes sur les orientations de ce schéma dont l'avant projet devait être établi fin avril. Face aux nombreuses réactions dont vous avez peut être pris connaissance par la presse, un délai supplémentaire a été prévu pour la concertation.

Le conseil municipal a débattu de ce sujet très important et il considère que si une intercommunalité doit avoir une taille critique suffisante, son territoire

doit être pertinent et homogène autour d'un bassin de vie, avec des compétences adaptées à toutes les communes membres.

Sur ces bases, il considère que l'intercommunalité Bessin Seules et Mer (BSM) dispose de la taille critique avec une population permanente proche de 10 000 habitants et d'un potentiel très supérieur en saison. L'identité littorale de BSM est très marquée avec des compétences associées (surveillance des plages par exemple) qui sont indispensables. Les intercommunalités voisines qui ont des compétences plus larges que celles de BSM, notamment dans les domaines scolaires ou sportifs, ont des charges plus élevées. Enfin avec 11 membres, BSM est à taille humaine.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal de Graye comme le bureau de BSM ne souhaitent pas que leur soit imposé le regroupement de BSM avec une autre intercommunalité.

Des investissements importants et des finances saines

1. L'exécution du budget 2010

FONCTIONNEMENT 2010

Dépenses : 494 749 €

35% charges de personnel
32% charges générales
21% charges de gestion

Recettes : 654 338 €

29% impôts et taxes
22% camping
31 % dotations de l'Etat

Excédent de l'année : 159 589 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 293 857 €

Reste à payer sur engagements
de l'année : 367 091 €

Recettes : 411 094 €

16 % autofinancement
20 % subventions
21% remboursement TVA
43 % emprunt

Et aussi

Endettement : 180 000 €

Pas d'augmentation des taux d'imposition
communaux depuis 4 ans

En 2010 la capacité d'autofinancement de la commune est de 159 589 euros, du même ordre qu'en 2009.

Les investissements réalisés en 2010 sont importants et en forte progression, notamment en

raison de la réalisation de l'extension de l'école. Le dernier emprunt en cours ayant été remboursé en 2009, la commune a souscrit un nouvel emprunt en 2010 afin de profiter des taux d'intérêts très bas.

2. Des modifications dans la perception de la fiscalité locale en 2011

La suppression de la taxe professionnelle a institué une contribution composée d'une cotisation foncière des entreprises (CFE) et d'une cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE).

L'attribution d'une part importante de la CVAE aux départements entraîne une modification de la répartition de la taxe d'habitation. Ainsi les départements ne percevront plus de taxe d'habitation (TH) et le taux départemental est réparti entre communes et intercommunalités. Le taux communal 2010 de TH est donc majoré d'une fraction du taux départemental.

Le taux de la taxe sur le foncier non bâti est majoré de 4,85 % (récupération d'une partie des frais de gestion de l'Etat). En revanche il n'y a pas de modification pour la taxe sur le foncier bâti.

Un fonds de garantie de ressources a été instauré afin de compenser les pertes de recettes de chaque collectivité constatées après cette réforme. Ce fonds est alimenté par les collectivités

gagnantes de la réforme ce qui est le cas de Graye qui percevait très peu de taxe professionnelle.

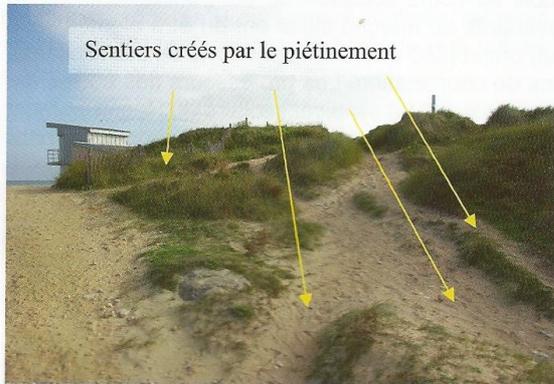
Pour les contribuables particuliers la réforme est neutre.

Les taux des impôts pour la part communale ont été fixés pour l'année 2011 à : taxe d'habitation 15,16 %, taxe foncière bâti 18,0 %, taxe foncière non bâti 38,28 %, cotisation foncière des entreprises 21,80 %. Compte tenu de la réforme de la fiscalité locale, les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière non bâti ne peuvent pas être comparés à ceux de 2010.

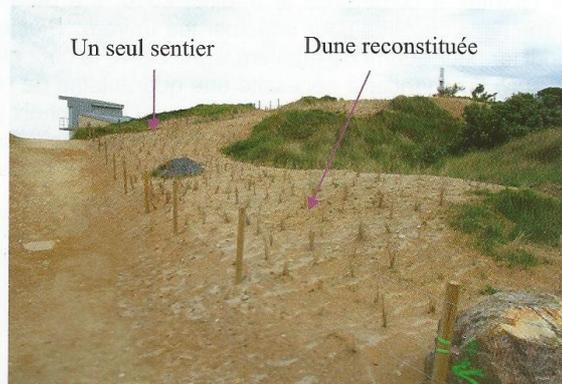
Sur les quatre dernières années, hors réforme, les taux de la fiscalité communale seront restés constants. Par ailleurs en 2011 la taxe d'enlèvement des ordures ménagères continuera à baisser légèrement pour Graye (après une baisse de 20 % en 2010) en raison de l'harmonisation des taux au niveau intercommunal.

La restauration de la dune et de la plage

A l'est de la Brèche de Graye, la dune était dégradée par de nombreux cheminements, créés au fil des années, par une importante fréquentation (promeneurs, vététistes, ...). L'érosion éolienne a étendu son emprise sur les zones arasées et dévégétalisées, les sentiers ont été élargis, des cuvettes sont apparues.



Avant restauration de la dune



Après restauration de la dune

Au cours de l'hiver 2010-2011, la commune établit un programme de réhabilitation.

Première étape

Comblement des zones en creux pour redonner à la dune son profil naturel et mise en place de clôtures afin de canaliser la fréquentation et réduire les cheminements. Ces travaux ont été réalisés avec efficacité par les employés municipaux.

Deuxième étape

Plantation d'oyats : cette opération a eu lieu le samedi 26 février avec la participation de bénévoles de la commune, que nous remercions vivement. Le but de cette opération est de reconstituer le couvert végétal d'origine.



Les pieds d'oyats ont été plantés, un par un, et disposés en quinconce sur des rangs réguliers. Il est à noter que tous les plants utilisés ont été prélevés sur le littoral de la commune.

Nous comptons sur le respect des aménagements réalisés pour que la dune retrouve son aspect naturel et demeure un espace agréable à fréquenter.

Sur la plage, l'heure est au bilan de l'expérimentation « Stabiplage », technologie innovante en matière de lutte contre la submersion marine qui, commencée en 2005, s'est poursuivie jusqu'en 2009 avec l'achèvement du programme d'implantation des neuf ouvrages entre la brèche de Graye et l'ouest de la brèche de la Valette (voir bulletins précédents).

Les observations récentes d'avril 2011 montrent que globalement, les structures en place ont permis de relever fortement le profil de plage et de protéger le pied du cordon dunaire. Ce dernier était par endroits bien entaillé et présentait un talus abrupt et des brèches naissantes. La plage est actuellement élargie. Dans sa partie haute, la végétation se réinstalle et la pelouse dunaire se reconstitue.

L'érosion marine est donc pour l'instant, maîtrisée. Les « Stabiplage » contribuent à protéger et à restaurer la zone dunaire. Ces ouvrages, en partie recouverts par le sable capté, s'intègrent bien dans le site. Il faut cependant rester vigilant !

Les élèves déjà installés dans les nouveaux locaux de l'école

La réception des travaux de l'extension de l'école a eu lieu le 26 avril 2011. L'exécution globale du chantier s'est déroulée comme prévu malgré les intempéries du mois de décembre qui ont retardé de 4 semaines la couverture des classes et du préau.

Le chantier a commencé le 5 juillet 2010. Il a duré dix mois au cours desquels se sont succédées les 13 entreprises choisies pour effectuer les travaux. Plusieurs avenants au marché initial ont dû être ajoutés sans modifier pour autant de manière significative le coût global du projet (250 000 € HT dont 30 % de subventions). Le suivi du chantier a nécessité une quarantaine de réunions de coordination. Les professeurs des écoles ont été associés aux options d'aménagement et au choix des équipements. Le syndicat scolaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Banville – Graye – Sainte-Croix a tenu à fournir du mobilier neuf pour équiper les deux nouveaux modules.



Quelques étapes de l'histoire du chantier

Nous remercions particulièrement les familles et les élèves qui ont su s'adapter pendant cette longue période aux perturbations occasionnées par le chantier. Merci aussi à Etienne Faburel, notre employé communal qui a assuré avec beaucoup de tact et de sérieux la sécurité des enfants sur le domaine public à l'entrée et à la sortie des classes tous les jours d'école de la semaine.



A la plus grande satisfaction de tous, les classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1 sont déjà installées dans les nouveaux locaux. En revanche, le CP qui a vocation à être transféré sur le site de Graye en septembre 2011 restera jusqu'à la fin de l'année scolaire à Banville pour ne pas perturber les enfants.



Accès à l'école par la rue du Carrefour



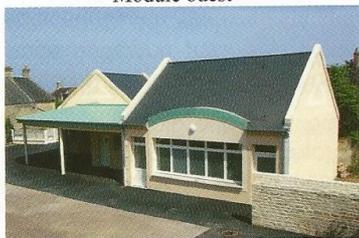
Module ouest



Nouveau préau et extension de la cour



Module est



Vue d'ensemble de la partie neuve



Restauration de l'ancien bâtiment

La municipalité investit pour l'avenir du RPI qui compte-tenu des nombreux projets d'urbanisme des trois communes (25 constructions nouvelles prévues dès l'an prochain) s'inscrit dans une dynamique positive.

Poursuivre l'amélioration de la qualité des services communaux

La rénovation de la salle des fêtes de la Ruche

La rénovation de la salle des fêtes était nécessaire pour améliorer les conditions de sécurité et d'accueil des usagers mais aussi pour limiter les nuisances sonores. Les travaux réalisés au mois de février 2011 ont été plus importants que prévus initialement et sont de trois ordres :

Travaux de sécurité : Il a fallu notamment modifier l'alarme incendie, poser des détecteurs de fumée et des portes coupe-feu, remettre aux normes l'éclairage et refaire les circuits électriques.

Travaux d'isolation thermique et phonique : un nouveau plafond suspendu a été mis en place, les murs intérieurs ont été doublés par des panneaux isolants, les huisseries existantes ont été remplacées par des menuiseries PVC double vitrage.



Amélioration du confort et de l'accueil : le chauffage a été renforcé, un carrelage a été posé dans la grande salle et la décoration a été refaite par nos employés communaux.

Les travaux subventionnés à 28 % ont coûté 47 400 € HT.

L'entretien de la voirie communale

Des travaux de réfection et d'achèvement de voirie ont été réalisés au mois de mars dernier.

La chaussée du chemin du Martrait et la placette qui desservent le lotissement de la Démêlée ont été refaites à neuf.



La partie terminale du chemin du Mont encore provisoire, a été achevée et complétée par quelques aménagements connexes concernant notamment le pluvial. La couche de roulement en enrobé ainsi réalisée représente une surface globale de 1 950 m². Le coût des travaux subventionnés à 25 % est de 41 841 € HT.

Une laverie au camping

Un petit bâtiment d'une dizaine de m² comprenant une laverie et une douche supplémentaire est créé dans le prolongement sud-est du bloc sanitaire.

Le coût de l'opération comprenant l'achat d'un lave linge et d'un sèche linge professionnels est de 21 400 € HT.

Du matériel neuf pour les services techniques

La commune a fait le choix de se doter d'un tracteur neuf CASE IH Maxxuum d'une puissance de 100 CV



en remplacement du matériel acquis en 1999 sur lequel des travaux d'entretien importants étaient à prévoir à court terme. La commune se doit en effet d'avoir un tracteur puissant en excellent état de marche. Cette opération qui a coûté 28 700 € HT s'est avérée intéressante sur le plan financier compte-tenu des conditions de reprise du matériel.

Une balayeuse frontale de marque Kersten adaptable sur le tracteur-tondeuse



a aussi été achetée pour un coût de 7 500 € HT afin d'améliorer l'efficacité du nettoyage de la voirie.

Un projet de restauration du gîte communal

Pour conserver le classement actuel du gîte dans sa catégorie et améliorer son confort, il a été décidé de rénover l'extérieur de sa partie annexe et de réaliser des aménagements intérieurs complémentaires (création d'une salle de bain au rez de chaussée et transformation de la salle de jeu en pièce à vivre). La commission de travaux devra affiner le projet prévu pour la fin de l'année 2011. Une demande de subvention de 12 400 € a été déposée auprès des services du Conseil Général.

Des projets de travaux au presbytère

Le conseil municipal qui a retenu le principe d'une location du presbytère a décidé de faire réaliser avant la fin de l'année 2011 des travaux de maçonnerie, d'isolation et de plomberie indispensables au vu des exigences des baux d'habitation.

Des activités de loisir, des rencontres et des cérémonies pour tous

Hommage à Michel Grimaux

La place Michel Grimaux a été inaugurée le 22 mai 2010 en présence des personnalités locales et de nombreux habitants. Le village gardera ainsi le souvenir d'un maire qui a profondément marqué la vie de sa commune durant 48 années.



Une cérémonie d'une grande sobriété et chargée d'émotion a été marquée par les prises de parole du maire Jean-Pierre Lachèvre, de Jean-Louis de Mourgues, Président de la communauté de communes de Bessin-Seulles et Mer, de François de Bourgoing, Conseiller Général et de Fred Johnson, Vétéran britannique, qui ont tous rendu un hommage appuyé et chaleureux à notre ancien maire.

Le voyage communal à Versailles

La journée fut fort riche en ce dimanche 4 juillet 2010 puisqu'au programme il y avait la visite d'un lieu mythique chargé d'histoire et de majesté : le Château de Versailles et ses grandes eaux.



Les participants sont tous repartis impressionnés et admiratifs. Ils garderont un très bon souvenir de cette journée passée ensemble en présence du « Roi Soleil » !

Le voyage 2011 aura lieu **le dimanche 3 juillet** en direction des bords de Loire : Montsoreau, Fontevraud

Des animations pour les jeunes

Le programme de l'année scolaire 2010–2011 proposait 7 sorties.

La grande sortie « annuelle » a eu lieu le samedi 27 novembre à destination de Disneyland. À 5 heures du matin, avec les jeunes, nous étions 40 à prendre la route. Sous le soleil, malgré le froid, la magie du Parc, de ses attractions et de la Grande Parade de Noël opéra.

La nuit tombée, nous avons traversé Paris et remonté les Champs-Élysées en bus afin d'admirer les illuminations.

Le dernier moment agréable de la journée fut le repas pris au Monte-Carlo, avenue de Wagram.

Le soutien financier de la commune à ces activités ne faiblit pas. L'intérêt et la satisfaction que les participants semblent en retirer incitent à le poursuivre

La dernière activité de l'année aura lieu le **samedi 28 mai**. Il s'agira du Parcours aventure au Parc Beaugard d'Hérouville-Saint-Clair.

Autre moment fort de l'année : l'arbre de Noël à La Ruche.

À l'intention des enfants et de leur famille, un spectacle de magie interactif était proposé début janvier



La participation un peu décevante à ce spectacle de qualité plutôt prisé d'habitude, nous interroge sur la pertinence à poursuivre ce genre de manifestation qui est le cadeau de Noël offert par la commune aux enfants.

Nous souhaitons élaborer le prochain programme en association avec les jeunes. Une réflexion sur les activités passées et l'écoute de leurs suggestions permettraient de prendre en compte leurs attentes dans la mesure du possible.

Le Club des Tamaris

Les membres du club aiment se retrouver ensemble pour partager et échanger à différentes occasions.



Ici, le club fête les Rois.

Entre les sorties et pendant l'hiver, le club se réunit les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, salle des Tamaris. Activités et réunions sont ouvertes à tous. Le calendrier est affiché sur la porte de la salle du club.

Sorties prévues pour juillet

La coopérative de lin de Villons-les-Buissons
Les jardins de Castillon
Le musée de Vieux la Romaine

Repas des anciens

Le repas des Anciens s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse le dimanche 23 janvier 2011 au château de Vaux. Fervant convive, notre Conseiller Général François de Bourgoing nous a honoré, comme chaque année, de sa présence.



La manifestation a été ponctuée par de nombreuses chansons accompagnées à la guitare et reprises en chœur dans la joie et la bonne humeur.

Manifestations diverses

Escapade Nature organisée par le Syndicat « Calvados Littoral » le 22 juin dans les marais de Graye sur Mer à la découverte des libellules. Infos et réservations au 02 31 57 14 39.

Un concert d'une chorale anglaise organisé par l'A.D.T.L.B. à Graye le 12 juillet 2011 à 20H45.

Comité des Fêtes : le mot du Président

Depuis que notre équipe a repris le Comité des Fêtes en 2009, nous nous efforçons d'animer notre village de notre mieux tout au long de l'année avec des manifestations telles que : la galette des Rois, le loto, le feu d'artifice, le vide Greniers, la soirée moules/frites, le repas de fin de saison.

Nous sommes contents de constater que nous accueillons de plus en plus de monde, et nous vous en remercions.

Pour vous rappeler quelques souvenirs, nous partageons avec vous plusieurs photos de nos manifestations passées.



Nous tenons à vous donner dès maintenant notre prévision de programme pour les mois à venir :

Soirée moules/frites - 16 Juillet 2011

Le feu d'artifice - 30 Juillet 2011

Vide Grenier - 7 Août 2011

Nous prévoyons également un repas au dernier trimestre, mais nous n'avons pas encore arrêté la date.

Nous avons la chance que la commune ait pu mettre à notre disposition un local, situé derrière la salle des Tamaris. Les membres du Comité ont remis ce local presque à neuf ce qui permettra d'avoir un espace plus grand et d'un accès plus sécurisé pour remiser tout ce dont nous avons besoin.

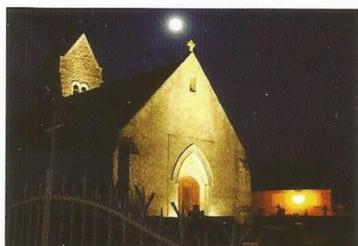
Nous vous remercions de votre participation et espérons vous compter encore plus nombreux lors de nos prochaines manifestations.

G. PICCAND



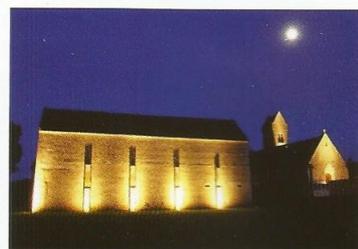
Barnum acquis par le comité en juillet 2010

L'illumination de la grange aux dîmes et de l'église



Bessin-Seulles et Mer dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine local a financé l'illumination des plus beaux monuments de ses douze communes.

Ce spectacle se reproduit tous les week-ends ainsi que les jours de fête, les jours fériés et le 6 juin.



Informations complémentaires

Etat civil 2010

Naissances

ALLAL Ilian
FEREY Lolla
MAXIMILIEN Enzo
PICHON Antoinette
POTEAU Iroise

Décès

GOUAULT Véronique
HÉLIE Jean
LAÏNÉ Benoît
POTEAU Charles-Edouard

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi	10h00 à 12h00
Jeudi	16h00 à 18h30
Samedi	10h30 à 12h30

Pour des démarches administratives urgentes en dehors de ces horaires, vous pouvez téléphoner pour prendre rendez-vous. Tel : 02 31 37 90 59

Courriel : mairiedegraysurmer@orange.fr
Site : www.graye-sur-mer.org

Rappel : recensement

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire entre le jour du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.

L'attestation de recensement est obligatoire, entre 16 et 18 ans, pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Tarifs de location de la salle des fêtes de la Ruche à compter de 2012

Week-end :

- Habitant de Graye 300 €
- Extérieur 400 €
- Electricité en plus

Collecte des déchets

Déchets ménagers : mardi toute l'année avec ramassage des sacs jaunes et vendredi (sans sacs jaunes) du 15/06 au 15/09.

Déchets verts : tous les 15 jours, le jeudi.

Prochains passages : vendredi 3 juin, jeudi 16 juin (le calendrier des dates de passage est à votre disposition à la mairie)

Encombrants : collecte le Jeudi 10 novembre.

Communauté de Communes Bessin-Seulles-Mer (B.S.M.)

10, rue de la Libération – 14114 Ver-sur-mer
Tel : 02 31 77 72 77

Courriel : contact@bessin-seulles-mer.fr
Site : www.bessin-seulles-mer.fr

Aide à domicile et Service à la personne

Tel : 02 31 77 02 03

Autres adresses utiles

Contact avec une assistante sociale :
Circonscription d'action Sociale du Bessin, Pôle
Accueil. Tel : 02 31 51 38 15

Renseignements sur l'ADPA : CLIC du Bessin
(Centre Local d'information et de Coordination).
Tel : 02 31 51 10 72

RESPECT DE L'AUTRE, DU BIEN COMMUN ET DU CADRE DE VIE

Petits rappels inutiles ou bien utiles !

- *Ne pas sortir les déchets ménagers trop tôt mais seulement après 18 heures la veille du ramassage, et dans des sacs, poubelles ou conteneurs fermés.*
- *Veiller à limiter les bruits gênants de tous ordres afin de préserver la tranquillité publique, notamment les bruits nocturnes ou encore les aboiements continus, etc ...*
- *Éviter de stationner, même pour un temps limité, devant les sorties de garages.*
- *Réduire sa vitesse dans la traversée de bourg et auprès des lieux habités pour garantir la sécurité de tous, piétons et usagers.*

Pour information

Depuis quelques temps, des dégradations ont été constatées sur des bâtiments et installations publics (grange aux Dîmes, lavoir, mur du cimetière, projecteurs cassés, ...).

Loin de banaliser ce genre de comportement, et afin de conserver un environnement agréable, la municipalité procède à des remises en état évaluées à plusieurs centaines d'euros et nous avons informé la brigade de gendarmerie de Courseulles de ces faits de petite délinquance.